

## PROGRAMME DE RECHERCHE THERMALE 2027

### ANNEXE 2 – Composition et fonctionnement du Conseil scientifique de l'AFRETh

#### **1. Composition du Conseil scientifique (au 1er janvier 2026)**

- **Professeur Jean-Louis MONTASTRUC - Président**  
Membre de l'Académie Nationale de Médecine  
Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse (Pharmacologie Clinique)
- **Professeur Julie BERBIS**  
Professeur à la Faculté d'Aix-Marseille (Epidémiologie)
- **Professeur Patrick CARPENTIER**  
Professeur à l'Université de Grenoble (Médecine Vasculaire)
- **Docteur Romain FORESTIER**  
Médecin Rhumatologue exerçant en Station Thermale (Aix les Bains)
- **Professeur Christian FUNCK-BRENTANO**  
Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris (Pharmacologie Clinique)
- **Doyen Patrice QUENEAU**  
Membre de l'Académie Nationale de Médecine  
Professeur à l'Université de Saint-Etienne (Thérapeutique)
- **Professeur Philippe RAVAUD**  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris – CHU Hôtel-Dieu (Santé Publique)
- **Professeur Alain YELNIK**  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris – Hôpital Lariboisière – (Médecine Physique et Réadaptation)

#### **2. Fonctionnement du Conseil scientifique**

Au titre de l'examen des projets présentés à l'appel à projets, le Conseil Scientifique :

- examine l'éligibilité des projets à un financement par le PROGRAMME DE RECHERCHE THERMALE 2027 et propose le classement « hors cadre » des dossiers n'entrant pas dans le champ de l'appel,
- désigne, pour chaque dossier, en veillant à éviter d'éventuels conflits d'intérêts, des experts qui rendent leur expertise aux rapporteurs membres Conseil scientifique,
- examine la conformité au regard de la législation et de la réglementation applicables à la protection des personnes dans la recherche biomédicale, et à la bioéthique,
- vérifie la sincérité des évaluations financières et le cas échéant propose des modifications,
- après avis des rapporteurs et débat, propose au Conseil d'administration de l'AFRETh la liste des dossiers et des financements à retenir.